

DEVELOPPEMENT DE L'ELECTROMOBILITE DANS LE PERCHE ORNAIS LONGNY-LES-VILLAGES



LONGNY-LES-VILLAGES
TERRES DE PERCHE

Commune de Longny-les-Villages
1, place de l'Hôtel de Ville
61290 LONGNY-LES-VILLAGES

Contact

Emilie PÂRIS
Chargée de mission LEADER
Pays du Perche ornais
02 33 85 80 80
leader@payspercheornais.fr

Financement

- ✓ Coût de l'opération : 321 939 €
(Dépenses : achat de 14 véhicules, autocollants et frais d'affranchissement)
- ✓ Subvention Etat (Bonus écologique) : 84 300 €
(Rétrocession : + 6 mois et + 6 000 km)
- ✓ Subvention Région Normandie : 70 000 €
- ✓ Subvention FEADER (LEADER) : 103 251 €
- ✓ Autofinancement : 64 388 €

Afin d'être exemplaire dans le développement de l'électromobilité et d'impulser auprès du grand public dans le Perche ornais, la commune de Longny-les-Villages s'est proposée d'être le coordonnateur d'un groupement de commandes et d'organiser des actions de communication et de sensibilisation.

Comment ?

Suite aux réflexions menées par le Pays du Perche ornais sur les enjeux du développement et de la coordination des transports doux et propres et de l'intermodalité sur le territoire, et dans la continuité du projet d'installation des bornes de recharge pour véhicules électriques du Territoire d'Energie de l'Orne (TE61), un appel à manifestation d'intérêt a été lancé en juin 2016 afin d'identifier les collectivités volontaires pour travailler ensemble sur ce sujet.

Ces réflexions ont permis de fédérer 8 collectivités (2 CdC et 6 communes) qui ont signé une convention de groupement de commandes d'achats de 14 véhicules (12 Berlingo + 1 NISSAN + 1 Zoé). Rémalard-au-Perche en fait partie (acquisition de 2 Berlingo)

Un marché à bons de commandes passé avec l'UGAP (centrale d'achat public) a permis aux collectivités de planifier leur achat en 2 livraisons (6 mois d'intervalle), de faciliter la passation de la commande publique et d'en respecter le règlement.

Longny-les-Villages a non seulement procédé à l'ensemble des opérations de passation du marché et de sélection, centralisé les livraisons, assuré la gestion administrative relative aux opérations comptables, l'immatriculation des véhicules, la convention de mise à disposition et leur rétrocession mais a également été le représentant légal des demandes de subventions.

Et pendant la Semaine Européenne de la Mobilité ?

En complément de l'inauguration officielle et de la communication sur l'acquisition des véhicules dans la presse locale, les collectivités ont participé à la SEM en septembre 2017.

Chaque collectivité a ainsi mis à disposition ses véhicules électriques pour permettre aux habitants de les essayer sur un parcours de leur choix intégrant l'accès aux bornes électriques du TE61 afin de montrer comment fonctionne le véhicule et comment le recharger.



La Région et l'Europe investissent dans les zones rurales



**RÉGION
NORMANDIE**

